

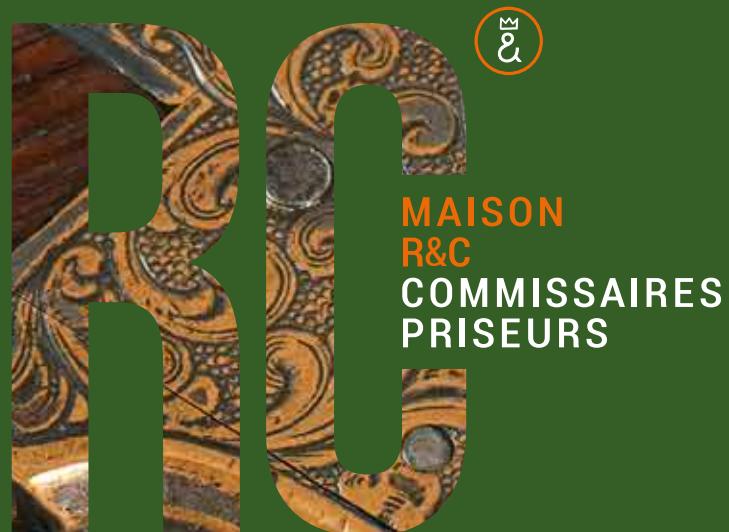
Armes de collection

Date

Lundi 15 décembre 2025
14h30

Lieu

Marseille





Armes de collection

**Lundi 15 décembre 2025
14h00**

Exposition

Jeudi 11 décembre de 9h00 à 18h00
Vendredi 12 décembre de 9h00 à 18h00
Lundi 15 décembre de 9h00 à 12h00

Lieu

224 rue Paradis
13006 Marseille

Expert

Arnaud de Gouvion Saint-Cyr
+33 (0)6 70 75 01 05
arnaud.gouvionstcyr@gmail.com

Informations

Commissaires-priseurs

Romain RUDONDY & Yonathan CHAMLA

Bureau de Marseille - Clerc

Joana FOURQUET
+33 (0)4 91 09 53 01
clerc@maisonrc.com

Bureau de Paris - Clerc

Lisa COCHINI
+33 (0)1 87 44 88 63
etude@maisonrc.com

Administration des ventes

Victoria LELLOUCHE
+33 (0)4 91 09 53 01
contact@maisonrc.com

Retrait des lots

(demande de devis d'expédition sur présentation
du bordereau d'adjudication)

Abbes BACHA & Ghislain RASTELLO
transport@maisonrc.com
+33 (0)4 91 09 53 01
224 rue Paradis 13006 MARSEILLE

Drouot 



16, rue de la Grange-Batelière 75009 Paris
224, rue Paradis 13006 Marseille
+33 (0)1 87 44 88 63 - +33 (0)4 91 09 53 01
www.maisonrc.com

déclaration n° 098-2017 du 11 juillet 2017

1. ARMES BLANCHES, COUTEAUX ET DIVERS

01.

Nécessaire de rasage

En carton fort recouvert de cuir décoré au trait, il contient deux rasoirs :

- un à flasques en bois de cerf, signé sur la lame « RAGOURE », numéroté « 1 »
- un à flasques en ivoire, signé sur la lame « LAPORTE A LIMOGES », numéroté « 3 ».

Ht 17 cm.

A.B.E. (Oxydations des lames). Époque Fin du XVIII^e siècle pour l'étui.

100 - 150 €



02

02.

Stylet baïonnette bouchon

Poignée en corne, à calotte et virole en argent. Lame à dos et contre tranchant.

Longueur : 33 cm.

A.B.E. XVIII^e siècle.

150 - 200 €

03.

Baïonnette à douille de chasse

Douille en laiton à décor de filets dorés et de feuillages. Lame à méplat médian (ressoudé à la douille).

Longueur : 37 cm.

A.B.E.

80 - 100 €



03

04.

Sabre d'officier d'infanterie type 1800

Poignée en ébène quadrillé (fêle). Monture en laiton, pommeau à côtes de melon, garde à une branche, oreillons en navette. Lame cintrée à dos plat, pans creux, gravée, dorée et bleuie au tiers (usures). Fourreau en cuir à chape en laiton (manque la bouterole). Longueur : 86 cm.

A.B.E. Époque Consulat.

300 - 400 €



04



05



06



07



08

05.**Couteau stylet italien**

Poignée en corne, à décor filigrané de laiton (manques). Monture en laiton, calotte et virole à décor strié. Lame à dos et contre tranchant, décor de laiton gravé à décor de rinceaux. Fourreau en laiton gravé en suite sur les deux faces.

Longueur : 30 cm.

A.B.E.

200 - 300 €



09

06.**Stylet corse ou génois**

Poignée en corne décoré d'un cloutage d'argent. Calotte et virole en fer ciselé. Lame à talon et dos gravé, avec contre tranchant. Fourreau en fer gravé en partie haute.

Longueur : 29 cm.

A.B.E. Début du XIX^e siècle.

200 - 300 €

07.**Baïonnette bouchon**

Monture recouverte de laiton, à poignée bulbeuse décorée d'os. Croisière en fer. Lame ajourée.

Longueur : 29 cm.

A.B.E. SF. XIX^e siècle.

100 - 150 €

08.**Baïonnette bouchon**

Poignée bulbeuse en bois. Montée avec une lame d'épée triangulaire à décor d'incrustation de laiton à décor de rinceau.

Longueur : 33,5 cm.

100 - 150 €

09.**Dague d'officier de marine**

Poignée en bois noirci (restes). Monture en laiton ciselé, calotte à décor de fleur, croisière recourbée à décor de tête d'aigle. Nœud de corps orné d'une ancre et d'un semi d'écailles.

Monté avec une lame de couteau de vénérerie (vers 1750) gravée à décor de gibiers et rocaille.

Longueur : 50 cm.

A.B.E. Vers 1810-1820

100 - 150 €



10

10.

Petite dague

Poignée en bois quadrillé. Monture en laiton à deux quillons droits en tête de lion.

Lame à arête médiane.

Fourreau rapporté de dague de marine, en laiton à décor de feuillages et d'ancre.

Longueur : 25 cm.

A.B.E. XIXe siècle.

80 - 100 €

11.

Glaive de charpentier

Monture en bronze, à trois rivures, pommeau en tête d'aigle.

Lame à dos scie, poinçonnée « F.C » au talon, à contre tranchant.

Longueur : 64,5 cm.

A.B.E. Fin du XVIIIe siècle, début du XIXe siècle.

100 - 150 €

12.

Glaive d'artillerie modèle 1816

Poignée en bronze, à écailles, matriculée et frappée « P.D.L ». Garde à deux quillons droits. Lame de Klingenthal, à gouttières, datée Juillet 1831. Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton.

Long. avec fourreau : 66,5 cm.

A.B.E.

100 - 150 €



11



12

13.

Épée d'officier sarde

Fusée entièrement filigranée. Monture en laiton cuivré, pommeau rond, garde à une branche, coquille bivalve. Quillon cassé.

Lame droite à méplat médian, gravée au talon « VIVE LE ROI » sous couronne.

Longueur : 96 cm.

A.B.E. SF. Début du XIXe siècle.

On y joint une épave d'épée d'officier vers 1830.

150 - 200 €



13



14



15



16

14.**Sabre de cavalerie légère modèle 1822**

Poignée recouverte de cuir. Monture en laiton poinçonné, garde à trois branches ; Lame courbe à dos plat gravé « Manufre Nle de Châtellerault 7bre 1852 » et pans creux. Fourreau en tôle de fer (piqûres).

A.B.E.

100 - 150 €

15.**Sabre briquet modèle An XI**

Monture en bronze, poinçonné. Lame courbe poinçonnée en suite de la garde, à dos plat gravé « Manufre Rale de Klingenthal XBre 1827 SA ». Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton.

Longueur : 74 cm.

B.E.

120 - 150 €

16.**Sabre ottoman « Yatagan »**

Poignée à grandes oreilles (cassure) à plaquettes d'ivoire marin. Monture en laiton orné de cabochons de corail. Lame yatagan, poinçonnée en arabe.

Longueur : 73,5 cm.

E.M. (Oxydations et usure). SF.

300 - 500 €

17.**Dague de vénerie**

Poignée en noyer noueux, cannelé. Monture en laiton argenté. Pommeau côtelé, à rivure en couronne royale. Croisière à décor de mufle de sanglier et cor, garde à deux quillons inversés finissant en tête de chien. Lame à arête médiane, gravée au tiers de fleurs, signée au talon « P.KNECHT IN SOLINGEN ». Fourreau en bois recouvert de chagrin (usures et petites restaurations) à deux garnitures en laiton argenté. Chape à bouton en écu ciselé d'une tête de chien signée au dos « LE PAGE ARQER DU ROI » et bouterolle gravée de feuillages.

Longueur : 75 cm.

A.B.E. Vers 1830-1840.

300 - 400 €



17



18



19

18.**Glaive d'infanterie modèle 1831**

Monture en bronze, matriculée. Lame signée Pihet Frères, datée Châtellerault 1833. Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton.

Longueur : 65 cm.

B.E. (Bouterole à refixer).

80 - 100 €

20.**Glaive d'administration**

Poignée en corne. Monture en laiton, croisière à deux quillons droits boulés. Lame à arête médiane signée « Coulaux & C Klingenthal ».

Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton.

Longueur : 70 cm.

B.E. Vers 1840

100 - 150 €

19.**Hache d'abordage modèle 1833**

Fer évasé poinçonné « COULAU & Ce », à dos pic quadrangulaire, à deux attelles et crochet de ceinture en fer. Hampe en frêne noirci à poignée bulbeuse.

Ht : 55 cm.

B.E.

300 - 400 €

21.**Dague**

Poignée gravée d'un monogramme « BM » en lettres gothiques. Croisière en fer à deux quillons droits en tête de chien et nœud de corps aux hures de sanglier.

Lame droite à arête médiane.

Longueur : 39,5 cm.

A.B.E. Milieu du XIXe siècle.

80 - 100 €



20



21

22.**Poignard indien Katar**

Poignée à deux branches et double entretoise en fer damasquiné d'or. Lame à arête médiane.

Longueur 31 cm.

A.B.E. XIX^e siècle (Usures)

200 - 300 €



22

23.**Sabre d'officier allemand**

Poignée recouverte de galuchat avec filigrane. Monture en laiton ciselé, pommeau à la tête de lion aux yeux de verroterie, garde à la Blücher et demi-oreillons.

Lame à dos baguette ramené à la pointe signée «EWALD SOLINGEN» gravée au tiers de rinceaux feuillagés, faisceau de licteur et d'une aigle impériale (dans le style français) sous couronne impériale allemande.

Longueur : 97 cm.

A.B.E. SF.

150 - 200 €



23



24

24.**Sabre d'officier de cavalerie allemand**

Poignée recouverte de galuchat avec filigrane (usure). Monture en laiton ciselé, pommeau à la tête de lion aux yeux de verroterie, garde à la Blücher ciselé de sabres entrecroisés et de la croix de fer, demi-oreillons dont un à tête de méduse.

Lame à dos signée « SCHRODER & FRANKEL » à Karlsruhe, gravée au tiers de rinceaux feuillagés.

Longueur : 99 cm.

A.B.E. SF.

150 - 200 €

25.**Sabre d'officier d'infanterie modèle 1882**

Poignée en corne avec filigrane. Monture nickelée, garde à quatre branches. Lame de section lenticulaire à gouttière, signée au talon de BALP. Fourreau en tôle de fer à un bracelet.

Longueur : 105 cm.

80 - 100 €



25



26

26.**Ravissant petit canif porte clef**

Plaquettes d'ivoirine orné de deux pierres vertes et rouges. Lame en inox.

Dans son coffret gainé de velours et soie et recouvert de maroquin, signé « OR SUR ARGENT ».

Longueur : 8,5 cm.

B.E.

100 - 150 €



27

27.**Petite dague de vertu ou de marine**

Poignée en corne. Croisière en fer à deux quillons finissant en palmette. Lame à arête médiane avec restes de bleu et d'or. Fourreau en fer.

Longueur : 20,5 cm.

A.B.E.

100 - 150 €



28

28.**Dague de style XVIe siècle**

Poignée en corne. Garde à deux quillons en palmette, en fer.

Lame à gouttières.

Longueur : 28,5 cm.

A.B.E. A refixer. XIXe siècle

80 - 100 €



29

29.**Dague de style XVIe siècle**

Fusée filigranée. Croisière à deux quillons recourbés découpées et ajourées.

Fourreau toile à deux garnitures en fer et bouton de chape en laiton.

Longueur : 38 cm.

A.B.E. XIXe siècle

80 - 100 €



30



30



30

30.**Trois dagues :**

- Une de marine en fonte de fer, à pommeau en buste Marianne, croisière à décor d'ancre et créature marine. Lame à arête. Fourreau gravé de feuillages. Longueur : 22 cm.

- Poignée en corne. Croisière en laiton à deux quillon droits finissant en gland. Lame à arête médiane. Fourreau en bois à deux garnitures laiton. Longueur : 30,5 cm.

- Une dague génoise à poignée en corne et bois de cerf. Lame provenant d'un fer de lance.

Longueur 40 cm. Accidents. Fin du XVIIIe siècle.

250 - 300 €



31



32



33

34

31.**Poignard de bras Touareg**

Poignée et fourreau recouverts de cuir. Lame à arête médiane.

A.B.E. Longueur : 39 cm.

30 - 50€**32.****Dague dite « Main gauche »**

Fusée filigranée. Monture en fer, garde à coquille enveloppante et deux quillons droits. Lame à fort ricasso ajouré, puis méplat médian.

Longueur : 55 cm.

A.B.E. XIX^e siècle.**100 - 150€**

35

33.**Dague**

Poignée en ébène. Monture en fer, croisière à deux quilles inversés. Pommeau avec anneau de suspente. Lame à arête médiane à ton dépoli. Fourreau en tête de fer à bracelet en laiton et anneau de suspente.

Longueur : 29 cm.

100 - 150€**34.****Dague**

Poignée en bois, à pans. Croisière à deux oreilles, en fer. Lame à arête médiane.

Longueur : 29,5 cm.

100 - 150€**35.****Deux stylets corses**

a) un à poignée et fourreau façon nacre.

b) un à poignée et fourreau bois. Lame gravée « Morte al nemico » « vendica l'Onore »

Longueur : 23,5 cm.

B.E. (Accident à un anneau de suspente). XX^e siècle.**150 - 200€**



36



37



38

36.

Couteau pliant espagnol

Monture à plaquettes de corne (petite réparation) et de laiton. Lame à fort contre tranchant avec reste de poinçon de SARAGOZA.

Longueur : 41 cm.

A.B.E.

100 - 150 €



39

39.

Petite vendetta corse

Poignée à pans à garnitures en métal nickelé. Lame à contre tranchant entièrement gravé « VENDETTA MORTE ». Fourreau recouvert de velours à trois garnitures nickelées.

Avec chainette de suspente.

Longueur : 19 cm.

A.B.E.

100 - 150 €



40

37.

Couteau

Poignée en corne à décor spiralé. Calotte et virole en laiton. Lame à dos. Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton.

Longueur : 32 cm.

100 - 150 €

40.

Couteau de tranchée

Poignée en laiton, croisière à deux quillons en «S». Lame à dos. SF. Présenté avec un gousset et une chappe de sabre briquet. (Oxydations).

Longueur : 38 cm.

10 - 20 €

38.

Vendetta corse

Monture recouvert d'écailler (manques) et de métal nickelé. Lame à dos et contre tranchant avec restes de gravures ;

Longueur : 27 cm.

A.B.E. SF.

100 - 150 €

41.

Grand clé de rouet, poire à poudre

Corps en forme de cœur prolongé par une longue tige filetée à l'extrémité.

Longueur : 62 cm

Étiquette de collection « 73 » et « 110 »

A.B.E.

300 - 400 €



41

2. ARMES À FEU DONT ARMES AMÉRICAINES



42

42.

Tromblon à silex de voyage italien

Canon rond, à bac de canard, à bande sur le dessus, décoré d'un bouquet à incrustation de laiton au tonnerre.

Platine signée MAGIURATI et chien à corps rond. Garnitures en fer décoré au trait. Crochet de ceinture à embase ciselée.

Crosse en noyer, pliante, (usures, cassure réparée à l'avant du fut).

Baguette en fer dépareillée.

Longueur : 83,5 cm.

A.B.E. Vers 1760.

500 - 600€

43.

Petit fusil de chasse à silex, fait à partir d'un fusil de cadet

Canon rond, à pans au tonnerre.

Platine gravée et chien à corps plat. Garnitures en fer de type réglementaire sur le fut et en fer gravé pour la contre platine, le pontet et la plaque de couche.

Pièce de pouce en fer.

Baguette en fer.

Longueur : 110 cm.

A.B.E. (Usures)

200 - 300€



43



44



45

44.

Fusil de chasse à silex anglais à système, un coup

Long canon patiné, à pans au tonnerre, avec poinçons d'épreuve. Platine signée « SIMPSON » et chien à corps plat. Pontet dévissable permettant le chargement du canon. Garnitures et pièce de pouce en fer découpé et uni (manque à l'avant du pontet). Crosse en noyer verni à fut court. Baguette en fer

Longueur : 138 cm.

A.B.E. Vers 1780.

300 - 400€

46.

Fusil d'infanterie à silex TOWER

Canon rond à méplats au tonnerre.

Platine frappée « TOWER », « GR » sous couronne et chien à corps rond.

Garnitures en laiton.

Crosse en noyer.

Dans l'état (Remis à silex, enture à l'avant du fut).

Avec une baïonnette à douille britannique (Longueur : 52,5 cm).

Longueur : 155 cm.

80 - 100€

45.

Long fusil de chasse à silex, un coup

Canon rond, à pans au tonnerre avec tunnel de visée et point de mire en argent. Platine et chien à corps rond. Garnitures en fer forgé et gravé.

E.M. (Fortes usures et piqûres). Vers 1760

Longueur : 152,5 cm.

150 - 200€

47.

Tromblon à silex britannique

Canon rond évasé à la bouche Platine signée « T.CARR » et chien à corps rond

Garnitures en laiton gravé et découpé.

Longueur : 80 cm.

E.M. (Enture à l'avant du fut, vis et mâchoire de chien postérieurs). Vers 1800-1820.

300 - 400€



46



47



48



49

48.**Carabine à silex britannique**

Canon avec poinçons d'épreuve britannique. Platine signée « PRITCHETT » et fort chien à corps rond.

Bague de canon en laiton gravé de motifs feuillagés Contre platine et pontet (à refixer à l'avant) en laiton. Retour de plaque de couche gravé « (M) SOMMERSET 2112 »

Crosse en noyer avec nombreux marquages dont « KV 11 » à l'arrière de la queue de culasse.

Baguette en fer et laiton postérieure.

A.B.E. Vers 1800.

Longueur : 117 cm.

500 - 600€



50

49.**Tromblon à silex**

Canon rond, forte évasé à la bouche, à pans au tonnerre. Platine et chien à corps plat gravé de rinceaux. Garnitures en laiton uni et gravé. Crosse en noyer noirci, à joue, à embout de fût en corne (fêles). Baguette à embout en corne.

Longueur : 90 cm.

A.B.E. Début du XIXe siècle.

300 - 500€

50.**Pistolet à silex de cavalerie modèle 1816**

Canon rond à pans au tonnerre et culasse non marqués. Platine avec restes de signature « Mre ... St ... » Bassinet en laiton poinçonné. Garnitures en laiton uniformément poinçonné « C » sous couronne. Crosse en noyer. Baguette en fer.

Longueur : 36 cm.

A.B.E. (Usures et oxydations).

300 - 400€



51

51.**Pistolet caucasien type « Tanchika » à silex**

Canon rond poinçonné au tonnerre à fond de laiton. Platine à la Morlaque avec poinçon arabe. Bracelets et détente boule en fer. Crosse en noyer avec enture sous la platine et au pommeau (changé postérieurement) Pommeau boule en bois clair, enrichi de plaques en métal argenté à la base.

Longueur : 41 cm.

A.B.E. Début du XIXe siècle.

300 - 400€



52

52.

Escopette à silex orientale

Canon rond évasé à la bouche richement décoré d'incrustations d'argent et de laiton à décor d'un semis d'étoiles et inscriptions. Platine et chien à corps plat. Garnitures en laiton. Crosse en noyer noirci en partie quadrillé.

Baguette postérieure.

Longueur : 53 cm.

A.B.E.

200 - 300€



53

53.

Pistolet à silex d'officier

Canon rond à bande sur le dessus. Platine et chien à corps plats. Garnitures et calotte à oreilles en laiton gravé.

Longueur : 31 cm.

A.B.E. (Raccourci, fort éclat à l'avant du fut) Début du XIXe siècle.

80 - 100€



54

54.

Pistolet d'arçon à silex modèle An XIII, modifié civilement à percussion

Canon rond, à pans au tonnerre, daté «1813». Queue de culasse avec restes de gravure «M An 13». Platine avec restes de signature. Garnitures en laiton poinçonné.

L. canon : 20 cm

L. total : 37 cm

E.M. (Oxydations). Manque la baguette.

100 - 150€



55

55.

Pistolet à silex transformé à percussion, espagnol

Canon à pans, poinçonné au tonnerre. Garnitures en laiton uni. Calotte à anneau en cuivre ; Baguette en fer. Crosse en noyer marqué au fer sous la platine « 9A »

Longueur : 40 cm.

A.B.E.

150 - 200€



56



57

56.**Pistolet à silex d'Afrique du Nord**

Canon rond à bande et tonnerre gravé de rinceaux feuillagés. Platine et chien doublés de laiton ciselé. Lumière décentrée.
 Garnitures en métal argenté, découpé enrichi de cabochons d'os verni façon corail.
 Monture en noyer teinté, à décor de clous de métal argenté.
 Baguette en matière synthétique à embout en métal argenté.
 Longueur : 50 cm.
 E.M. (Éclats et manque une partie du pontet). XIX^e siècle.

400 - 600 €**58.****Fort fusil de rempart à percussion**

Fort canon rond, à pans au tonnerre Platine à corps plat et chien à corps rond. Garnitures et plaque de couche à croc, en fer. Crosse en noyer (fêle au retour de plaque de couche)
 Baguette postérieure.
 Longueur : 126 cm.
 A.B.E.

300 - 400 €**57.****Pistolet à coffre à percussion à baïonnette**

Canon à pans, à bourrelet à la bouche. Coffre gravé de médaillon. Pontet en fer libérant une baïonnette lancante. Crosse en noyer quadrillé) décor de clous d'argent.
 Longueur totale : 28,5 cm.
 A.B.E. Vers 1830. Fabrication liégeoise.

150 - 250 €**59.****Fusil de chasse à percussion, deux coups**

Canons bronzés. Platines, chiens et garnitures en fer gravé.
 Long. 118 cm
 A.B.E. (Oxydations)

100 - 150 €

58



59



60.

Pistolet de tir système Collette gravitationnel, fabrication « Jongen Frères »

Canon rayé, à pans, calibre 10 mm environ, avec réservoir en demi cercle sur le dessus, bronzé patiné, sécurité à l'arrière du chien. Carcasse arrondie en acier ciselé de rinceaux feuillagés et signées « JONGEN Fres ». Queue de culasse signée autour d'une vis « V COLLETTE BREVETE ». Pontet repose-doigt. Crosse en noyer sculpté.

Longueur : 40 cm

Matriculé sous le canon.

A.B.E. (Intérieur du canon piqué) Vers 1860.

Avec procès-verbal d'expertise d'arme historique du banc national d'Épreuve de St Etienne.

1200 - 1500 €



61.

Revolver Moore « Belt Revolver », sept coups, calibre 32 annulaire

Canon à pans à point de mire en métal blanc, avec patentes « D MOORE PATENT SEPT 18 1860 »

Carcasse en laiton finement gravé de motifs feuillagés (restes d'argenture). Plaquettes de crosse en noyer.

Numéroté 1914 sous le canon, à l'avant du pontet.

Longueur : 24,5 cm.

A.B.E. Deux vis changées.

Avec procès-verbal d'expertise d'arme historique du banc national d'Épreuve de St Etienne.

Produit de 1861 à 1863 à plusieurs centaines d'exemplaires.

500 - 600 €



62.

Revolver Smith & Wesson « Revolving rifle », six coups, calibre 320, simple action

Canon rond monté en deux parties, avec restes de patentes Smith & Wesson « 111865 (...) et « 25 1871 » sous le guidon. Plaquettes d'origine en matière synthétique au sigle « S&W » (un éclat). Bride avec montage de crosse, matriculé 272.

Finition bleuie d'origine.

Longueur : 31 cm. Longueur canon : 15,5 cm.

A.B.E. (Canon raccourci)

1500 - 1800 €

**63.**

Coffret contenant deux revolvers Smith & Wesson n°1 1/2, cinq coups, calibre 32 annulaire

Canons de 9 cm avec patentés. Plaquettes de crosse en nacre. Restes de finition nickelée entièrement gravée de rinceau.

Intérieurs avec rayures (petites oxydations).

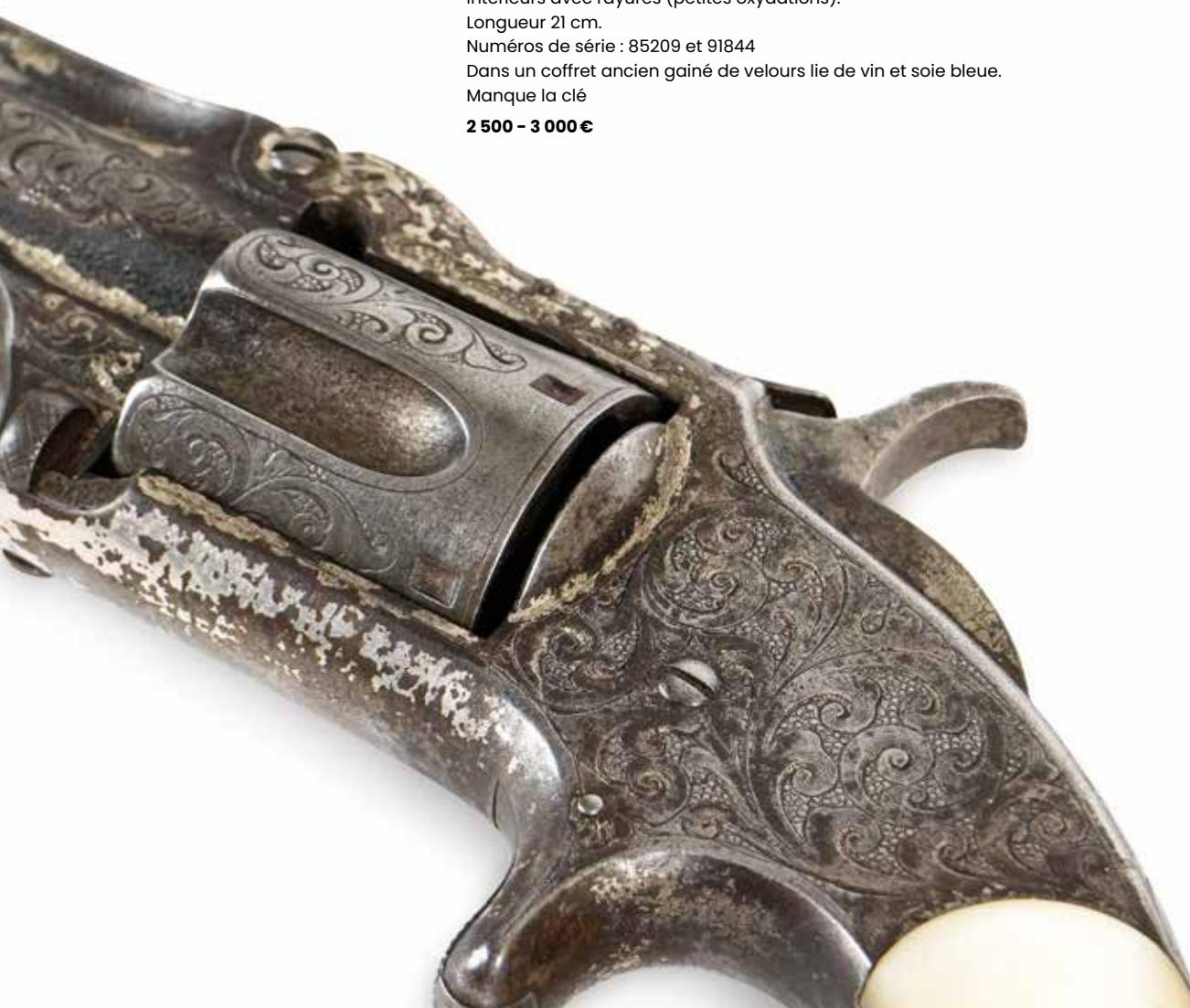
Longueur 21 cm.

Numéros de série : 85209 et 91844

Dans un coffret ancien gainé de velours lié de vin et soie bleue.

Manque la clé

2 500 - 3 000 €





64

64.

Pistolet Remington Vest Pocket, un coup, calibre 22

Canon rond, détente éperon. Plaquettes de crosse en bois de rose. Carcasse marquée sur le dessus « REMINGTONS ILION NY PATENT OCT 11861 ». Longueur : 10,8 cm. A.B.E. (Percuteur diminué).

Fabriqué entre 1865 et 1888 à environ 15 000 exemplaires

300 - 400 €

65.

Fusil de chasse à broche, deux coups, calibre 16

Canons en table, damas, marqués sur la bande « V.FUNK & SOHNE IN SUHL ». Platines arrières signées à l'or « V FUNK & SOHNE IN SUHL » et bascule gravée de chiens et motifs feuillagés. Pontet gravé d'un chasseur.

Crosse en noyer marbré sculpté de feuillages, à forte joue, en partie quadrillé (éclats, longuesse changée). Longueur : 122 cm.

A.B.E. Vers 1870

Avec procès-verbal d'expertise d'arme historique du banc national d'Épreuve de St Etienne.

200 - 250 €



65

**66.****Revolver à broche Lefaucheux, six coups, calibre 12 mm**

Canon rond, à pans au tonnerre. Carcasse ouverte avec marque et poinçon de Lefaucheux, matriculée « 58856 »

Plaquettes de crosse en noyer.

Manque la baguette.
(Oxydations).

80 - 120 €

**67****67.****Revolver à broche, 6 coups, calibre 7mm, Vers 1870**

Canon à pans et carcasse gravée. Détente pliante. Plaquettes en matière synthétique à décor de feuillages.

A.B.E.
(Oxydations).

50 - 80 €

**69****68.****Revolver à broche Lefaucheux, six coups, calibre 12 mm**

Canon rond, à pans au tonnerre. Carcasse ouverte avec trace de poinçon Lefaucheux et matricule.

Plaquettes de crosse en noyer.

Finition gravée
Manque la baguette.
Dans l'état (fortes piqûres).

80 - 120 €

**69.****Revolver Remington Rider Pocket, cinq coups, calibre 32 annulaire, double action**

Canon à pans marqué « REMINGTON ILION NY ». Plaquettes de crosse en gutta percha, quadrillées.

Longueur : 14 cm.

Finition nickelée (petites oxydations).

Matriculé 341 sous le canon et dans le pontet.

B.E. Rayures présentes.

400 - 600 €



70



71



72

70.

Revolver Mauser Zig-Zag (« Zick-Zack ») modèle 1878, 6 coups, calibre 9 mm, simple action

Canon rond rayé, à bande, avec traces de marquages. Carcasse fermée. Barillet avec rayures en zig-zag. Plaquettes de crosse en noyer quadrillé.

Calotte à anneau

Longueur : 29 cm

E.M. (Piqûres, extracteur refait) Finition rebleuie. Rayures présentes.

Un matriçule « 1121 » sur la carcasse.

1000 - 1500€

71.

Revolver à percussion centrale, six coups, calibre 320, double action

Canon à pans marqué « ACIER FONDU ». Carcasse ouverte marquée « 320 », détente pliante. Plaquettes de crosse en partie quadrillée.

Finition nickelée (petites oxydations)

A.B.E.

100 - 150€

72.

Revolver Hammerless, cinq coups, calibre 6 mm velodog

Canon à pans. Détente pliante. Plaquettes en ébonite (éclat) quadrillée.

Finition bronzée.

A.B.E. (Oxydations).

100 - 150€

73.

Revolver Bulldog, six coups, calibre 22 annulaire, double action

Canon rond marqué de la Manufacture française d'armes et de cycles. Carcasse fermée marquée « CALIBRE 22 » Plaquettes de crosse en partie quadrillé.

Finition bronzée et jaspée.

Longueur : 10 cm.

A.B.E. (Oxydations). Vers 1880.

100 - 150€



73



74



75

74.**Fusil de chasse à percussion centrale, chien extérieur, un coup, calibre 16**

Canon rond ruban damas, à pans au tonnerre, marqué à l'or «G.B.». Platine avant signée « BURROW » et chien à corps plat gravé de rinceaux feuillagés. Pédale d'ouverture côté droit et pontet rebronzés. Queue de pontet avec reste de numéro « n°5 505 »

Crosse anglaise en partie quadrillée, à petite joue.

Pièce de pouce et motif découpé en chien, en argent.

Longueur : 109 cm.

A.B.E. Vers 1880.

Avec procès-verbal d'expertise d'arme historique du banc national d'épreuve de St Etienne.

250 - 300 €



76

76.**Revolver Smith & Wesson n°3, six coups, calibre 44**

Canon à bande avec restes de patentes

Fortement piqué. Plaquettes de crosse changées.

Dans l'état.

100 - 150 €

75.**Fusil canardière à percussion centrale, chien extérieur, calibre 10**

Canon rond à pans au tonnerre. Platine à corps plat et chien à corps rond. Garnitures en fer.

Crosse en noyer en partie quadrillée.

Longueur : 133 cm.

E.M. Vers 1880.

150 - 250 €

77.**Carabine MARLIN SAFETY modèle 1889, calibre 44-40**

Canon à pans avec patentes, hausse et marquage de calibre 44W au tonnerre. Boîtier de culasse marqué « MARLIN SAFETY ». Garnitures en fer. Crosse en noyer.

A.B.E. (Oxydations et usures).

N° 34066

1000 - 1200 €



77



78



79

78.

Fusil canardier « Pieper » type Remington Rolling block, sept coups, calibre 6 mm annulaire

Bloc de sept canons bronzé, avec hausse. Bloc de culasse gravé, à vis rebleuies. Extracteur à assiette amovible. Crosse pistolet en noyer quadrillé. Garnitures en fer. Plaque de couche en corne. Longueur totale : 107 cm. A.B.E. Vers 1880.

Henri PIEPER (1840-1898) arquebusier allemand, installé à Liège. Il participe à la création de la fabrique nationale.

1500 - 2000€

79.

Carabine Buffalo Slave, un coup calibre 8 mm

Canon rond avec hausse à feuillets à 50,100,150 et 200m. Culasse avec extracteur. Crosse demi-pistolet en partie quadrillée. Finition bronzée. Longueur : 106,5 cm. A.B.E. Rayures présentes (oxydées).

300 - 400€

80.

Carabine Buffalo, un coup, calibre 14 mm, modèle de luxe

Canon rond à âme lisse, richement décoré de feuillages et volatiles. Culasse décorée en suite, avec extracteur, Crosse demi-pistolet en partie quadrillée. Plaque de couche en corne. Finition bronzée et jaspée. Longueur : 112 cm. A.B.E. (Accident mécanique, petite enture à la crosse).

200 - 300€



80



81

81.**Carabine Buffalo Stand, calibre 22 LR**

Fort canon rond bronzé, à bande graduée et forte hausse de précision. Culasse et boîtier gravés, matriculé. Crosse demi-pistolet en noyer en partie quadrillée, à joue. Plaque de couche à croc.

Longueur : 109 cm.

Canon miroir avec rayures.

A.B.E.

800 - 1000 €



82

82.**Carabine Buffalo Lebel, un coup, calibre 6 mm**

Canon rond avec marquage « MODELE DE LA SOCIETE DE NATIONALE DE TIR DES COMMUNES DE FRANCE D'ALGERIE ET DES COLONIES », et hausse.

Crosse en noyer. Baguette en fer.

Longueur : 107 cm.

A.B.E. (Un anneau de bretelle manquant)

Rayures présentes.

200 - 300 €



83

83.**Carabine Buffalo Lebel, un coup, calibre 6 mm**

Canon rond avec marquage « MODELE DE LA SOCIETE DE NATIONALE DE TIR DES COMMUNES DE FRANCE D'ALGERIE ET DES COLONIES », et hausse modèle Lebel Buffalo.

Crosse en noyer. Baguette en fer.

Longueur : 107 cm.

B.E. Rayures présentes.

200 - 300 €



84



85

84.

Carabine Buffalo « Hubert », modèle gravé, calibre 28

Canon rond richement gravé au tonnerre de feuillages et volatiles. Culasse avec marquages. Boîtier de culasse gravé. Crosse demi-pistolet en noyer quadrillé. Bon état interne. Longueur : 112 cm. A.B.E.

300 - 400 €

86.

Carabine Buffalo modèle 1895, calibre 6 mm

Canon rond bronzé avec hausse. Culasse avec marquages « MODELE 1895 CARABINE BUFFALO BREVETE SGDG ». Crosse demi-pistolet en noyer quadrillé. Bon état interne. Finition bronzée. Longueur : 106 cm. A.B.E.

300 - 400 €

85.

Carabine Buffalo Lebel, calibre 6 mm

Canon rond avec marquage « MODELE DE LA SOCIETE DE NATIONALE DE TIR DES COMMUNES DE FRANCE D'ALGERIE ET DES COLONIES », et hausse modèle Lebel Buffalo. Crosse en noyer clair. Baguette. Finition bronzée. Longueur : 106 cm. A.B.E.

200 - 300 €

87.

Carabine Buffalo modèle 1895, calibre 6 mm

Canon rond bronzé avec hausse. Culasse avec marquages « MODELE 1895 CARABINE BUFFALO BREVETE SGDG ». Crosse en noyer. Rayures présentes, intérieur oxydé. Finition bronzée. Longueur : 106 cm. A.B.E.

200 - 300 €



86



87



88



89

88.**Fusil Winchester modèle 1887, calibre 12**

Canon de 79 cm.

Boîtier de culasse avec sigle WRA Co

Queue de pontet frappée « MANUFACTURED BY THE WINCHESTER REPEATING ARMS Co NEW HAVEN CONN USA PAT FEB 16 & JULY 20 1886 »

Crosse demi-pistolet en noyer (usures) à plaque de couche en fer.

Finition rebronzée.

N°54468

Longueur totale : 124,5 cm.

A.B.E.

Avec procès-verbal d'expertise d'arme historique du banc national d'Épreuve de St Etienne.

1200 - 1500€**89.****Carabine Winchester modèle 1906, calibre 22 SHORT, LONG ou LONG RIFLE**

Canon avec patentes. Boîtier de culasse et queue de pontet matriculés « 182343 ».

Crosse en noyer (rayures).

Longueur canon : 49 cm.

Longueur totale : 91 cm.

A.B.E.

Avec procès-verbal d'expertise d'arme historique (catégorie De) du banc national d'Épreuve de St Etienne.

800 - 1000€

90

90.**Revolver Remington New Army, six coups, calibre 44**

Canon à pans. Pontet en laiton. Crosse en noyer verni.

Longueur : 35 cm.

A.B.E. Reproduction pour le tir. Finition bronzée.

100 - 150€

3. RÉUNION D'ARMES LONGUES RÉGLEMENTAIRES ET DE FUSILS D'ESSAI, AVEC DE NOMBREUX SYSTÈMES, (notamment d'essai pour le fusil modèle 1866)



91

91.

Fusil à silex modèle 1777-An IX

Canon rond à pans au tonnerre daté 1816. Queue de culasse frappée « Me 1777 ». Platine frappée « Mre ROYALE DE VERSAILLES » et chien à corps rond. Garnitures en fer poinçonné. Crosse en noyer avec nombreuses marques au fer et cachet « PDL ».

Baguette en fer.

Longueur totale : 137,5 cm.

A.B.E.

400 - 600 €



92

92.

Rare fusil d'essai à percussion

Canon rond à pans au tonnerre, réglementaire, poinçonné «MR». Platine à corps plat, vierge, poinçonné «ROGUET». Garnitures en laiton, certaines poinçonnées. Contre platine gravée «Mr AUDENET». Crosse en beau noyer marbré. Longueur : 91 cm. Longueur totale : 131 cm. Baguette en fer. B.E. Vers 1816.

Probablement François ROGUET, contrôleur à Saint Etienne sous l'Empire et la Restauration.

800 - 1200 €



93



94

93.**Fusil modèle 1822 T Bis, transformé à tabatière**

Canon rond, avec hausse basculante à 600. Boîtier de culasse en bronze. Verrou en fer. Platine 1822 signée « Mre Rle de St Etienne » et chien à corps rond modifié par la percussion de la tabatière. Garnitures en fer poinçonné. Crosse en noyer avec marquages de CHATELLERAULT et ST ETIENNE. Longueur : 142 cm.

A.B.E. (Taches d'oxydation)

800 - 1000 €

94.**Fusil d'infanterie à percussion modèle 1822 T Bis**

Canon rond à pans au tonnerre daté « 1824 » et poinçonné. Queue de culasse avec hausse frappée « Mle 1822 TBis » Platine « Mre Rle de Charleville » et chien à corps rond. Garnitures en fer. Crosse en noyer avec cachet et marque de Mutzig (usures). Longueur : 141 cm.

A.B.E.

150 - 250 €



95



96

95.**Fusil de cadet à silex modèle 1822**

Canon à pans au tonnerre daté 1833 et poinçonné. Platine à corps plat gravé Mre Rle de Maubeuge et chien à corps rond. Garnitures en laiton uniformément poinçonné. Crosse en noyer avec cachet. Retour de plaque de couche frappé « 10 ». Baguette en fer. Longueur totale : 120 cm.

Longueur canon : 86,5 cm.

B.E.

300 - 400 €

96.**Fusil de cadet à percussion modèle 1822**

Canon à pans au tonnerre. Queue de culasse avec hausse. Platine à corps plat avec traces de gravure « C... de... » et chien à corps rond. Garnitures en laiton uni. Crosse en noyer avec cachet. Baguette en fer. Longueur totale : 105 cm.

Longueur canon : 72 cm.

A.B.E. (Petits piqûres à l'avant du canon)

200 - 250 €



97

97.

Rare fusil à percussion d'essai 1822 TBis à système d'amorçage Charoy (1834)

Canon rond, à pans au tonnerre. Queue de culasse poinçonnée « 1822 » Platine gravée « Mre Rle de St Etienne » et fort chien. Système d'amorçage signé sur le dessus « Système CHAROY ». Garnitures en fer poinçonné. Crosse en noyer verni avec cachet et marque « WILKINSON »

Longueur canon : 102 cm.

Longueur totale : 141 cm.

A.B.E.

Historique :

Système décrit et représenté par Jean Boudriot dans son 4e volume sur les armes françaises, armes réglementaires.

1200 - 1500 €



98

98.

Fusil d'essai militaire, système ROBERT, calibre 18 mm environ

Canon rond avec tenon de baïonnette. Tonnerre avec hausse en laiton. Culasse ouvrante par une longue queue. Garnitures en laiton uni. Plaque de couche en fer. Crosse en noyer (plusieurs fêles, le plus important sous la culasse).

Longueur : 139 cm.

A.B.E. Non marqué.

Bibliographie :

Jean HUON, « Le fusil Chassepot et la guerre 1870 », Éditions du Bréval, p.30

2 000 - 3 000 €



99



100

99.**Mousqueton d'essai militaire ROBERT, calibre 18 mm environ**

Canon rond avec tenon de baïonnette. Tonnerre avec hausse en fer, gravé « ROBERT A PARIS » et matriculé sur la hausse « 46 ». Culasse ouvrante par une longue queue. Garnitures en fer. Crosse en noyer matriculée 46

Longueur : 117 cm.

A.B.E.

Bibliographie :

Jean HUON, « Le fusil Chassepot et la guerre 1870 », Éditions du Brévail, p.30

3 000 - 4 000 €

100.**Fusil d'essai Heurteloup, à percussion, à mécanisme 'Koptiteur', calibre 17 mm env**

Canon rond, à pans au tonnerre poinçonné « GB », daté 1838, à hausse fixe à 250 m

Garnitures en fer. Pontet en laiton avec chien en fer sur le dessous et platine interne. Crosse en noyer avec petite joue et cachet à six pans. Baguette en fer à forte et longue tête.

Longueur canon : 92 cm.

Longueur totale : 132 cm.

B.E.

Historique :

Inventé par un français, ce système rencontra le succès en Belgique où il fut fabriqué pour équiper notamment la garde civique.

1 500 - 2 000 €



101



102

101.

Mousqueton à percussion de gendarmerie modèle 1842

Canon rond poinçonné au tonnerre et daté «1845». Queue de culasse marquée « Mle 1842 ». Platine arrière gravée « Mre Rle de Tulle ». Garnitures en laiton poinçonné uniformément (à l'exception de l'embouchoir). Plaque de couche frappée « LR » Baguette en fer. Crosse en noyer au matricule du canon.

Longueur canon : 75 cm.

Longueur totale : 114 cm.

A.B.E.

200 - 300€

102.

Fusil à percussion d'infanterie modèle 1842 T

Canon rond à méplats au tonnerre, avec marquages et poinçon, daté 1844. Queue de culasse marqué 1842T. Platine gravée « Mre Rle de Tulle ». Garnitures en fer poinçonné.

Crosse en noyer avec cachet et beaux marquages de Tulle (1844). Baguette en fer.

Longueur : 142 cm.

A.B.E. (Piqûres)

200 - 300€



103



104

103.

Fusil de chasse à percussion, deux coups

Canons en table. Platines arrières. Crosse en noyer.

Dans l'état (Accidents, reverni).

Vers 1840.

Longueur : 122 cm.

60 - 100€

104.

Mousqueton de gendarmerie modèle 1842 à percussion

Canon rond à pans au tonnerre. Queue de culasse frappée « Mle 1842 ». Platine arrière gravée « Mre Rle de Tulle ». Garnitures en laiton, uniformément poinçonnées. Baguette en fer. Crosse en noyer avec cachet.

E.M. (Piqûres)

Longueur : 116 cm.

150 - 200€



105

105.**Rare fusil double de voltigeur corse modèle 1850**

Canons en table de 81 cm avec guidon en laiton matriculé à la base « 174 »

Longue queue de culasse. Platines arrières signées « Mre Rle de St Etienne » et poinçons « S » sous couronne, bronzés patinées. Garnitures en fer (fortes piqûres, notamment à la plaque de couche). Crosse en noyer (usures) et baguette en fer au matricule « 97 »

Longueur totale : 121 cm.

A.B.E.

3 000 - 4 000 €



106

106.**Mousqueton d'essai à percussion et culasse ouvrante**

Canon rond avec tenon de baïonnette, avec cran de mire, à pans au tonnerre.

Culasse ouvrante à coude boulé (réparation) ouvrant à l'aide d'une queue, en position armée. Platine arrière signée « Mre Impale de St Etienne » et chien à corps rond.

Garnitures en laiton uniformément poinçonnée (pontet vierge) Plaque de couche (manque une vis) frappée « 3 H » (3e Hussards).

Crosse en noyer. Baguette en fer.

Poinçonné « 9 » sur le canon et la crosse.

Longueur totale : 117 cm.

A.B.E.

3 000 - 4 000 €



107



108

107.

Fusil militaire système Manceaux-Vieillard, calibre 12 mm

Canon rond, rayé, à pans au tonnerre, poinçonné, avec hausse et nombreux poinçons. Culasse ouvrante par un levier. Platine avant signée J.MANCEAUX A PARIS et poinçonnée, à corps plat et chien à corps rond. Garnitures en fer. Crosse en noyer marqué au fer «MUNCH». Longueur totale : 125 cm.

B.E.

Bibliographie :

Jean HUON, « Le fusil Chassepot et la guerre 1870 », Éditions du Bréval, p.21 et s. Le fusil et ses différentes déclinaisons y sont décrites.

1500 - 1800 €

108.

Fusil militaire d'essai modèle 1856-1862 Manceaux et Vieillard, calibre 12 mm

Canon rond avec tenon de baïonnette et importante hausse. Culasse ouvrante gravée à l'arrière « Sme MANCEAUX & VIEILLARD BSGDG ». Platine signée « MANCEAUX A PARIS » et chien à corps rond. Garnitures en fer uni.

Longueur canon : 103 cm.

Longueur totale : 143 cm.

Monture en noyer, diminuée à l'avant de la platine (d'origine).

A.B.E.

Bibliographie :

Jean HUON, « Le fusil Chassepot et la guerre 1870 », Éditions du Bréval, p.21 et s. Le fusil et ses différentes déclinaisons y sont décrites.

1500 - 2000 €



109

109.

Carabine d'essai, à tabatière, calibre 11 mm

Canon rond, bronzé avec tenon de baïonnette, à pans au tonnerre, avec hausse.

Tabatière jaspée avec pousoir d'ouverture. Platine et chien type 1857 jaspé.

Garnitures en laiton, uni. Baguette en fer. Crosse en noyer (important fêle réparé par cheville à la queue de culasse)

Canon : 77 cm.

Longueur arme : 127,5 cm.

Rayures présentes.

Numéro 47 de l'ancienne collection MARSAN.

1200 - 1500 €



110

110.**Mousqueton modèle 1857 transformé à tabatière**

Canon rond, à pans au tonnerre, avec hausse basculante. Tabatière en bronze. Platine arrière à corps plat gravé «Mre Impale de St Etienne» et chien à corps rond.

Garnitures en laiton poinçonné, plaque de couche marquée « GM »

Longueur canon : 68 cm.

Longueur totale : 114 cm.

A.B.E.

1000 - 1200 €



111

111.**Fusil modèle 1857 transformé à tabatière**

Canon rond, à pans au tonnerre avec hausse basculante. Tabatière poinçonnée « M ». Platine arrière marquée «Mre Impale de St Etienne» et chien à corps rond. Garnitures en fer poinçonné. Crosse en noyer avec cachet (fortes usures et trous rebouchés) Baguette en fer.

Longueur : 142 cm.

A.B.E.

200 - 250 €



112

112.**Fusil d'essai militaire système DEPREZ, calibre 11 mm**

Canon rond, bronzé, avec tenon de baïonnette et hausse. Tonnerre frappé « DEPREZ BREVETE ». Boîtier de culasse jaspé, à couvercle coulissant, ouvrant par un anneau à bouton. Garnitures en fer jaspé. Crosse en noyer poinçonné « LM » derrière la queue de culasse.

Mise à feu par queue de détente et une 2e queue à l'arrière du pontet. Percuteur poinçonné de Liège.

Canon miroir, rayé.

B.E.

Longueur canon : 82,5 cm. Longueur totale : 129 cm.

Porte une ancienne étiquette de collection « 282 ».

Provenance : Ancienne collection Marsan, probablement le 211 de la 3e vente.

1200 - 1500 €



113



114

113.

Carabine d'essai à tabatière, calibre 15 mm environ

Canon rond, avec tenon de baïonnette, à pans au tonnerre, avec hausse à 1000 m.

Tabatière en fer. Platine arrière à corps plat « Chatellerault Jules Creuzé » et chien à corps rond. Garnitures en laiton uni.

Matriculé 20 sur le tenon, la contre platine en fer et les vis.

Crosse en noyer. Baguette en fer.

Canon : 75 cm.

Longueur totale : 120 cm.

A.B.E.

Intérieur avec belles rayures.

1200 - 1500€

114.

Fusil à percussion à tabatière

Canon rond, à pans au tonnerre, bronzé. Avec forte hausse (manque le point de mire). Culasse avec système à tabatière ouvrant à verrou.

Platine avant à corps plat et chien à corps rond.

Garnitures bleuies. Plaque de couche en fer en partie quadrillée.

Baguette en fer à tête sphérique.

Avec étiquette de collection « 192 »

Canon lisse.

Longueur : 123 cm.

B.E.

Provenance : Ancienne collection MARSAN.

1200 - 1500€

**115.****Rare fusil à percussion double modèle 1861, de « marine » ou des gendarmes sénégalais »**

Bloc de deux canons juxtaposés avec tenon de baïonnette côté droit. Longue queue de culasse avec hausse poinçonnée « P » sous couronne et gravé « Mle 1861 ». Platines arrières signées « Mre Impale de St Etienne » à corps plats et chiens à corps ronds. Double détente dont une courbée.

Queue de pontet et pontet poinçonnés. Garnitures en fer. Plaque de couche portant un marquage « TS ».

Crosse en noyer verni au matriçule du canon « 580 ». Baguette postérieure en fer.

Longueur canon : 70 cm. Longueur totale : 113 cm.

A.B.E. (Piqûres nettoyées).

Historique :

Particulièrement rare, notre fusil possède quelques variations (taille, queue de culasse avec marquage du modèle) avec le modèle décrit par Boudriot. L'immense majorité des exemplaires de ce fusil ont été détruits.

5 000 - 6 000 €

**116.****Baïonnette modèle 1861 pour carabine de gendarmes sénégalais**

Poignée à plaquettes de corne brune. Monture en fer, croisière montée en trois parties, quillon droit boulé poinçonné à l'ancre et matriculé « 173 »

Lame cruciforme poinçonnée « F » et « S » sous étoile.

Fourreau peint en noir à un bracelet et passant, poinçonné à l'ancre et matriculé « 36 »

Longueur totale : 64,5 cm. Longueur lame : 52 cm.

Diamètre maximal de la douille : 23 mm.

A.B.E.

500 - 600 €



117

117.

Rare fusil Samain, fait à partir d'un fusil 1822 T Bis

Canon rond, rayé, à hausse basculante. Boîtier de culasse et verrou non marqués (fermeture de la culasse incomplète). Garnitures en fer, certaines poinçonnées.

Monture en noyer sans emplacement de platine ni de contre platine d'origine, avec cachet «PDL» au coq. Baguette en fer.

Longueur canon : 107 cm.

Longueur totale : 152 cm.

A.B.E.

1500 - 1800€



118

118.

Fusil d'essai militaire Devisme à bloc basculant type Martini, calibre 11 mm

Canon rond, à pans au tonnerre, signé «Invention Marti, Fait par Devisme à Paris». Boîtier de culasse poinçonné «DEVISME A PARIS» à la Légion d'honneur. Queue de pontet permettant l'ouverture, poinçonné en suite.

Garnitures en fer type Chassepot. Crosse en noyer. Baguette en fer à tête mouvementée.

Longueur : 130 cm.

A.B.E. (Mécanique à revoir).

1500 - 2 000€



119

119.**Fusil type Perre à culasse ouvrante**

Canon rond avec hausse en bronze graduée à 10. Boîtier de culasse en fer, avec culasse en bronze, avec joint obturateur et poignée de verrou à ressort

Garnitures en fer type An IX en fer poinçonné uniformément. Platine et contre platine recouvertes de plaques en fer, en forme.

Crosse en noyer avec cachet « PLD » au coq et cachet daté 1817.

Baguette en fer.

Longueur canon 97,5 cm.

Longueur totale : 145 cm.

A.B.E.

1000 - 1500 €



120

120.**Fusil d'essai militaire Gévelot, calibre 11 mme**

Canon rond à tenon de baïonnette poinçonné « 71 » avec hausse à 12. Culasse coulissante, ouvrant par abaissement du pontet et permettant l'armement du chien.

Queue de culasse frappée IN Von P.I. n°71 GEVELOT ». Garnitures en fer.

Crosse en noyer verni (légères usures).

Canon miroir avec rayures.

Longueur : 127 cm.

B.E.

2 000 - 3 000 €



121

121.**Fusil d'essai militaire Gevelot, calibre 11 mm**

Canon rond à tenon de baïonnette avec hausse à graduée à 9, marquée 200 M. Culasse coulissante, ouvrant par abaissement du pontet et permettant l'armement du chien.

Garnitures en fer.

Crosse en noyer.

Intérieur du canon piqué, avec rayures

B.E. Exemplaire non marqué.

Longueur 127 cm.

1500 - 2 000 €



122



123

122.

Fusil d'essai «Hurtu & Hautin» à culasse ouvrante, calibre 18 mm env

Canon rond avec hausse basculante graduée à 600. Boitier de culasse en bronze poinçonné « HURTU & HAUTIN ». Culasse en fer à chien type Chassepot.

Garnitures en fer et monture en noyer noirci (petits fêles et accidents) type 1822 TBis. Baguette en fer.

Longueur : 141 cm.

A.B.E.

Bibliographie :

Jean HUON, « Le fusil Chassepot et la guerre 1870 », Éditions du Brévail, p.30.

1000 - 1500 €

123.

Fusil d'essai militaire Lagreze Pidault, calibre 11 mm

Canon rond à tenon de baïonnette à pans au tonnerre avec hausse à 1000, poinçonné et signé « INV LAGREZE Bte A PARIS ». Boitier de culasse rond avec chien à l'arrière. Queue de culasse matriculée 288 et poinçonné « EL »

Garnitures en fer (embouchoir à refixer). Crosse en noyer. Baguette en fer.

Longueur : 125 cm.

Intérieur fortement piqué.

A.B.E.

Bibliographie :

Jean HUON, « Le fusil Chassepot et la guerre 1870 », Éditions du Brévail, p.26.

2 000 - 3 000 €



124

124.

Fusil d'essai militaire Lagreze Pidault, calibre 11 mm

Canon rond sans tenon de baïonnette à pans au tonnerre avec hausse à 1000, poinçonné « LAGREZE ». Boitier de culasse rond avec chien à l'arrière. Queue de culasse matriculée 258 et poinçonné « EL »

Garnitures en fer, en partie jaspé. Crosse en noyer (petits coups). Baguette en fer.

Longueur : 127 cm.

Finition bronzée et bleuie.

Intérieur miroir, rayé.

B.E.

1500 - 2 000 €



125.

Fusil d'essai militaire Chassepot modèle 1862 à culasse mobile, calibre 12 mm

Canon rond à pans au tonnerre, daté « C 1865 », poinçonné et matriculé « 305 ». Boîtier de culasse à pans avec culasse libérée par bouton pression et rotation du verrou.

Platine arrière signée « Mre Impale de Châtellerault » et chien à corps rond. Garnitures en laiton uniformément poinçonné. Crosse en noyer au matricule du canon. Baguette en fer.

Avec étiquette de collection « 268 »

Longueur canon : 88 cm. Longueur totale : 130 cm.

Canon miroir avec rayures

A.B.E.

Provenance : Collection MARSAN

Historique :

Système décrit et représenté par Jean Boudriot dans son 4e volume sur les armes françaises, armes réglementaires.

Adopté par les dragons et les dragons de l'Impératrice avec quelques différences sensibles.

3 000 - 4 000 €

126.

Fusil d'essai militaire J. MANCEAUX, calibre 11 mm

Canon rond, à pans au tonnerre, avec hausse. Boîtier de culasse poinçonné « JM » et marqué « 11 A PARIS ». Culasse frappée « J.MANCEAUX Bte SGDG », ouvrante par bouton pression, coulissante, permettant l'armement du chien. Garnitures en fer. Crosse en noyer. Baguette en fer.

Longueur : 132 cm.

A.B.E. Vers 1866.

1 500 - 2 500 €

127.

Fusil Chassepot, modèle du camp de Châlons, calibre 11 mm

Canon rond, à tenon matriculé 907, à pans au tonnerre à hausse à 1000, daté « C 1866' ». Boîtier de culasse à évidemment sur le côté gauche (on retrouvera le modèle et la manufacture à cet endroit sur le modèle définitif). Garnitures en fer. Crosse en noyer non marqué. Bretelle en cuir à boucle en laiton.

Belles rayures.

Longueur totale : 131 cm.

A.B.E.



126



127



128



129

128.

Fusil d'infanterie Chassepot modèle 1866 Cahen & Webley, calibre

11 mm

Canon rond à pans au tonnerre avec hausse à 12, frappé 1868. Boîtier de culasse avec reste de marquage « ...et CIE Lyon MLE 1866 ... BIRMINGHAM ». Garnitures en fer. Crosse en noyer. Baguette en fer. Bon état interne.

L'ensemble au même matricule « U 60905 » (refrappé sur le verrou) A.B.E. Bretelle en cuir.

Longueur canon : 79 cm. Longueur totale : 130 cm.

500 - 600 €

129.

Fusil d'infanterie Chassepot modèle 1866 « Épreuves des Manufactures impériales », calibre 11 mm

Canon rond à pans au tonnerre avec hausse à 12, frappé 1868.

Boîtier de culasse « CAHEN LYON CIE Lyon MLE 1866 P.WEBLEY & SON BIRMINGHAM ». « Épreuve des Manufactures Impériales St Etienne 1869 ». Garnitures en fer. Crosse en noyer avec cachet de réparation St Etienne (1869) au matricule du canon « V 29941 » Baguette en fer. Belles rayures.

A.B.E. Bretelle en cuir.

Longueur canon : 79 cm. Longueur totale : 131 cm.

400 - 500 €

130.

Baïonnette CHASSEPOT Modèle 1866

Poignée en bronze. Croisière en fer. Lae yatagan à dos gravé « Mre d'Armes de St Etienne Mai 1873 ». Fourreau bronzé patiné au matricule de la croisière « P 92439 »

Longueur : 69,5 cm.

A.B.E.

80 - 120 €



130



131



132

131.

Fusil Chassepot modèle 1866, modifié à cartouche métallique, calibre 11 mm

Canon rond à pans au tonnerre, poinçonné, avec hausse, non daté. Boîte de culasse avec culasse modifiée avec poussoir à ressort permettant l'ouverture. Chien d'armement supprimé. Garnitures et baguette en fer. Crosse en noyer avec cachet « BJ OCTOBRE 1870 MI », avec cheville.

Longueur : 130 cm.

A.B.E.

1500 - 2 000€

132.

Carabine de cavalerie ou de gendarme à cheval modèle 1866, calibre 11 mm

Canon rond à pans au tonnerre, daté « S 1870 » avec hausse. Boîtier de culasse marqué « MANUFACTURE NATIONALE ST ETIENNE Mle 1866 ». Verrou à prise coudée. Garnitures et embouchoir à double bande en laiton poinçonné. Crosse en noyer avec cachet 1870.

Canon, verrou et crosse au même matricule « F40800 »

A.B.E.

Canon : 68 cm.

Longueur totale : 117 cm.

Belles rayures

600 - 800€



133



134

133.

Carabine Chassepot de gendarme à pied modèle 1866, calibre 11 mm

Canon rond, à pans au tonnerre avec hausse datée 1873. Boîte de culasse marquée « MANUFACTURE D'ARMES ST ETIENNE MLE 1866 ». Garnitures en laiton poinçonné.

Longueur : 107 cm.

Crosse en noyer.

Baguette en fer.

Canon, culasse et bois (réappuyé) au matricule « F3349 »

A.B.E.

400 - 500€

134.

Rare fusil transformé à tabatière pour cartouche métallique, calibre 14 mm environ

Canon rond, rayé, à pans au tonnerre avec hausse bronzée. Tabatière en fer.

Platine signée « Mre Impale de Châtellerault » et chien à corps rond.

Bracelet et embouchoir en fer. Pontet et plaque de couche en laiton.

Crosse en noyer avec enture (de manufacture) au niveau de la hausse.

Longueur : 129 cm.

A.B.E.

1500 - 2 000€



135.

Rare fusil Escoffier, transformé Beaumont, calibre 11 mm

Canon rond à pans au tonnerre, poinçonné d'Escoffier au tonnerre, avec hausse Beaumont à 11. Garnitures en fer poinçonné
Crosse en noyer avec cachet de Felix Escoffier de 1874. Baguette en fer

Longueur : 131 cm.

Belles rayures.

Canon, culasse, baguette et crosse au même matricule A5680.

B.E.

Historique :

Ces conversions vont dans le même sens que celles demandées en 1872 à Escoffier pour les fusils Chassepot et qui seront effectuées en 1873.

1500 - 2 000€



136.

Fusil Gras modifié Joubet à tir réduit, calibre 11 mm

Canon rond, à pans au tonnerre, avec hausse modifié, poinçonné, daté « S 1879 » et marqué « J.V.A. 11 70 ». Boîtier de culasse marqué « MANUFACTURE D'ARMES ST ETIENNE Mle 1874 »

Chambre et culasse modifié pour le tir réduit.

Garnitures en fer, certaines bronzées. Crosse en noyer avec cachet « NOVEMBRE 1879 »

Matricule « P75487 ». (sauf baguette)

Longueur totale : 131 cm.

1000 - 1500€



137.

Fusil Chassepot-Kropatschek, calibre 11 mm

Canon avec tenon de baïonnette, à pans au tonnerre, frappé « 2e classe » et daté S1867. Boîtier de culasse « MANUFACTURE IMPERIALE St ETIENNE Mle 1866 ». Garnitures en fer du modèle Kropatschek. Crosse en noyer clair matriculé « 8 » (comme sur le canon et certaines garnitures).

Longueur canon : 75,5 cm.

Longueur totale : 125 cm.

A.B.E.

Réunion d'une monture de fusil Kropatschek 1878 et d'un canon avec boîte de culasse du modèle Chassepot (1866). L'annotation « 2e classe » (non identifiée) se retrouve d'ailleurs sur des fusils utilisés dans la Marine.

500 - 600€



138



139

138.

Mousqueton d'artillerie modèle 1874 M80, calibre 11 mm
 Canon rond, à pans au tonnerre, avec hausse, daté « T 1879 »
 Boîtier de culasse avec marquages de la Manufacture de Tulle.
 Garnitures en laiton poinçonné. Plaque de couche à l'ancre (artillerie de marine).
 Crosse en noyer avec cachet et petite restauration de bois à une épinglette.
 Longueur canon : 48,5 cm. - Longueur totale : 98,5 cm.
 Matricule R 63249 (sauf sur la baguette, ajouté sur la crosse)
 A.B.E. Rayures présentes.

250 - 300 €

139.

Fusil d'infanterie Lebel du type « L'Africain » modèle 1886, transformé civillement en carabine, calibre 8 mm
 Canon rond, rayé, avec hausse et restes de marquages d'origine de Châtellerault 1920. Boîtier de culasse avec marquages « 8 mm » et de la Manufacture française d'armes et de cycles de Saint Etienne.
 Crosse en noyer en partie quadrillée.
 Longueur : 95 cm.
 A.B.E.

500 - 600 €



140



141

140.

Une étoile de chevalier de la Légion d'honneur
 modèle de luxe III^e République

30 - 40 €

141.

Une réduction d'officier du 4e type de la Légion d'honneur (Empire)
 modifiée sous la Restauration. En or et émail.

300 - 500 €



42

142.

Ensemble de six cuivreries comprenant :

- Plateau de ceinturon d'officier modèle 1872.
- Plateau de ceinturon d'officier de la Garde nationale. Epoque Présidence.
- Deux plateaux de ceinturon du Génie. Troupe et officier. Epoque III^e République.

120 - 150 €

CONDITIONS GENERALES

La société par actions simplifiée Maison R&C commissaires-priseurs associés (ci-après, « Maison R&C ») est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L. 321-4 et suivants du Code de commerce. En cette qualité Maison R&C agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'adjudicataire par son intermédiaire. Les rapports entre Maison R&C et l'enchérisseur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat (ci-après, les « CGA »).

L'adjudication oblige l'adjudicataire au paiement comptant du prix d'adjudication majoré des frais et taxes afférents à la vente. Sous réserve des précisions des CGA, s'appliquent de manière cumulative, les frais suivants, calculés sur le prix d'adjudication :

- frais de vente :
 - o en principe : 25% HT ;
 - o pour les ventes de livres : 22% HT ;
 - o pour les pièces de collection : 20,8% HT ;
- l'assiette et le taux de TVA applicable étant fonction de critères précisés à l'Article 3 « TVA » des présentes CGA ;
- les frais d'utilisation de plateforme tierces :
 - o plateforme drouot.com (Drouot live) : 1,5% HT (soit 1,8% TTC) du prix d'adjudication ;
 - o plateforme Interenchères : 3% HT (soit 3,6% TTC) du prix d'adjudication.

Les lots sont vendus par un vendeur à l'adjudicataire, Maison R&C n'étant pas partie au contrat de vente.

Acceptation, opposabilité et modification des CGA

Les CGA sont applicables sans restriction ni réserve à la relation entre Maison R&C et tout enchérisseur. Les CGA sont communiquées préalablement à la vente sur le site Internet de Maison R&C ainsi que dans le catalogue de la vente concernée. L'enchérisseur déclare avoir pris connaissance des CGA et les accepte en portant une enchère, quel qu'en soit le moyen. Les CGA applicables à la relation entre les parties sont celles en vigueur au moment de la vente concernée en tenant compte des éventuelles modifications écrites ou orales émises avant la vente et qui sont reportées au sein du procès-verbal de vente.

Avant la vente

1. Indications relatives aux lots

Les notices d'information contenues dans le catalogue sont établies, en l'état des connaissances au jour de la vente, avec toutes les diligences requises, par Maison R&C et l'expert qui l'assiste le cas échéant, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées verbalement au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les lots peuvent présenter des défauts qui ne sont pas expressément mentionnés dans la description du lot ou au sein du constat d'état ou de conservation.

1.1 États des lots – constats d'état ou de conservation

Les lots sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente et il relève ainsi de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque lot avant la vente et notamment lors des expositions. L'absence de mention dans le catalogue n'implique aucunement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de dommages, accidents, incidents ou restaurations. Seule l'existence de réparations, ainsi que de restaurations, manques et ajouts significatifs dont le lot peut avoir fait

l'objet a vocation à être indiquée. Les dimensions et poids des lots sont donnés à titre indicatif. De même, la mention de défauts n'implique pas l'absence d'autres défauts. Des constats d'état ou de conservation des objets peuvent être établis sur demande et par commodité pour tout lot supérieur à une valeur de deux-cents euros. Ces constats ne constituent pas une garantie quant à l'état des lots, aux dimensions ou à leur poids.

1.2 Œuvres d'art et objets de collection

Maison R&C rappelle que l'emploi du terme « attribué à » suivi d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre ou l'objet a été exécuté pendant la période de production de l'artiste mentionné et que des présomptions sérieuses désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable. « Entourage de » signifie que le tableau est l'œuvre d'un artiste contemporain de l'artiste mentionné qui s'est montré très influencé par l'œuvre du maître. L'emploi des termes « atelier de » suivis d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre a été exécutée dans l'atelier du maître cité mais réalisé par des élèves sous sa direction. Les expressions « dans le goût de », « style », « manière de », « genre de », « d'après », « façon de » ne confèrent aucune garantie particulière d'identité d'artiste, de date de l'œuvre ou d'école. Les biens d'occasion ne bénéficient pas de la garantie légale de conformité visée à l'article L. 217-2 du Code de la consommation.

1.3 Provenance

Maison R&C rappelle que les mentions concernant la provenance d'un lot sont fournies sur indication du vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de Maison R&C. Si le vendeur a requis la confidentialité ou si l'identité des précédents propriétaires est inconnue du fait de l'ancienneté du lot, aucune indication relative à la provenance n'est portée au sein de la notice d'information.

1.4 Modifications des informations

Les informations figurant au catalogue peuvent faire l'objet de modifications ou de rectifications jusqu'au moment de la vente. Ces changements sont portés à la connaissance du public par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité au moment de la vente et par un affichage approprié en salle. Ces modifications sont consignées au procès-verbal de la vente.

1.5 Lot suivi d'un °

Les lots suivis d'un ° sont vendus par Maison R&C ou par un membre de Maison R&C, par un expert sollicité par Maison R&C ou par tout partenaire de Maison R&C.

1.6 Illustration des lots

Les photographies des lots mis en vente figurant au catalogue et sur le site Internet de Maison R&C ainsi que sur les plateformes des opérateurs intermédiaires de Maison R&C n'ont pas de valeur contractuelle supérieure à la description opérée dans le catalogue. Les photographies sont données à titre indicatif impliquant que les couleurs des œuvres ou des objets reproduits dans le catalogue sont susceptibles de différer des couleurs réelles. Les photographies des lots ne sont fournies qu'à des fins d'identification de telle sorte que celles-ci ne présentent pas nécessairement des informations exhaustives sur l'état des lots.

1.7 Articles d'horlogerie et montres

Les articles d'horlogerie et les montres peuvent comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Les restaurations, caractéristiques techniques, numéros

de série, dimensions et poids sont donnés à titre indicatif et Maison R&C peut être tenue responsable en cas d'omission ou d'erreur. L'absence d'indication n'implique nullement qu'un article d'horlogerie ou une montre et son bracelet soit exempt de défaut. Maison R&C n'apporte aucune garantie que la montre ou l'article d'horlogerie est en état de fonctionnement. Il appartient à tout enchérisseur de procéder lui-même à l'analyse du fonctionnement et/ou d'une éventuelle restauration et/ou de l'étanchéité de tels objets. Les frais relatifs aux restaurations, révisions, aux réglages et à l'étanchéité sont à la charge exclusive de l'adjudicataire.

1.8 Pierres, gemmes, perles et bijoux

L'indication d'une date entre « [] » correspond à celle de création du modèle et non à celle de réalisation du bijou.

En l'absence de mentions spécifiques, les bijoux portant l'indication d'or jaune ou d'or gris sont en : or 18k : 750 % – or 14k : 585 % – or 9k : 375 %.

Les indications relatives aux pierres et aux gemmes sont réalisées en conformité avec le décret no 2002-65 du 14 janvier 2002. Les pierres, gemmes, perles et bijoux présentés à la vente peuvent avoir fait l'objet de traitements destinés uniquement à les mettre en valeur (notamment, et de manière non limitative : huilage des émeraudes, traitement thermique des rubis et saphirs, blanchissement des perles, etc.) n'altérant en rien leur qualité. Les pierres, gemmes ou perles présentées sans certificat de laboratoire sont vendues sans garantie aucune d'un éventuel traitement. Lorsqu'il est indiqué qu'une pierre, une gemme, une perle ou qu'un bijou est accompagné d'un certificat, les enchérisseurs sont invités à solliciter Maison R&C afin que leur soit communiqué ce document, lequel fait foi sur tout autre document contradictoire. Il est précisé que l'origine des pierres, des gemmes, des perles et la qualité (comportant notamment, et de manière non limitative, la couleur et la pureté) reflètent l'opinion du laboratoire qui émet le certificat, pouvant varier en fonction du laboratoire sollicité. Toute opinion différente issue d'un autre laboratoire ne saurait entraîner la nullité de la vente et ne saurait engager la responsabilité de Maison R&C et de l'expert de la vente.

1.9 Monnaies

L'état de conservation des monnaies mises en ventes est déterminé selon les mentions d'usage de gradation (grading) des monnaies utilisées par l'expert de la vente ou Maison R&C ou encore, un organisme sollicité par Maison R&C dans ce cadre. Il est rappelé que la gradation reflète l'opinion de la personne l'ayant émis, impliquant des opinions potentiellement différentes en fonction des organismes sollicités. Toute divergence d'opinion émise par un tiers ne saurait entraîner automatiquement la nullité de la vente et ne saurait engager la responsabilité de Maison R&C et de l'expert de la vente, quelle qu'en soit la cause.

2. Estimations des lots

Maison R&C rappelle que les estimations sont fondées sur l'état, la rareté, la qualité et la provenance des lots et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les estimations peuvent changer. Les estimations sont ainsi fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le lot soit vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient ainsi constituer une quelconque garantie. Les estimations ne comprennent ni les frais de vente ni aucune taxe ou frais applicables.

3. Retrait de tout lot

Maison R&C peut librement retirer un lot à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas la responsabilité de Maison R&C à l'égard de tout enchérisseur.

4. Exposition publique préalable à la vente

Maison R&C est libre d'organiser des expositions publiques préalablement à la vente et dont les modalités sont précisées sur le catalogue ou sur tout support de la vente concernée. Tout enchérisseur est invité à examiner les lots préalablement à la vente. Les lots y sont exposés dans des conditions assurant leur protection contre d'éventuels dommages. Toute manipulation non supervisée de Maison R&C et effectuée par un tiers se fait à ses risques et périls.

La Vente

En vue d'une bonne organisation des ventes, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès de Maison R&C, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. Maison R&C se réserve le droit de demander à tout enchérisseur de justifier de son identité, ainsi que de ses références bancaires et d'effectuer un dépôt de garantie, dont le montant est restitué dans les soixante-douze (72) heures après la vente si le lot n'a pas été adjugé à l'enchérisseur. Maison R&C se réserve le droit d'interdire l'accès à la vente de tout enchérisseur pour justes motifs, notamment et de manière non limitative, en raison de l'inscription de l'enchérisseur au fichier Temis.

L'enchérisseur est réputé s'inscrire et enchérir pour son propre compte. S'il enchérit pour autrui, l'enchérisseur doit indiquer à Maison R&C qu'il est dûment mandaté par un tiers pour lequel il communiquera une pièce d'identité et les références bancaires, ainsi que le mandat pour agir en son nom. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'enchérisseur. Si l'enchérisseur agit en tant qu'agent pour un mandant occulte il accepte expressément d'être tenu personnellement responsable de payer le prix d'achat et toutes autres sommes dues.

Maison R&C étant soumise aux obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, elle se réserve le droit de demander à tout enchérisseur de justifier de son identité au moyen d'un document probant et ce, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. À défaut de s'y conformer, l'enchérisseur ne peut s'inscrire à la vente.

1. Enchères en salle

Maison R&C rappelle que le mode usuel pour enchérir consiste à être présent en salle pendant la vente, à moins que la vente ne soit réalisée de manière totalement dématérialisée (vente online). Maison R&C ne peut engager sa responsabilité pour tout autre mode de passation des enchères notamment si une erreur qu'elle soit d'ordre technique ou non, une omission ou une difficulté de liaison ou de connexion existait.

2. Ordres d'achat ferme et enchères téléphoniques

Maison R&C se propose d'exécuter gracieusement (i) les ordres d'achat et (ii) les enchères téléphoniques, selon les instructions de l'enchérisseur absent et s'engage à faire son possible pour acquérir dans les meilleures conditions le lot convoité. L'enchérisseur adresse sa demande à Maison R&C accompagnée (i) d'un document d'identification (carte d'identité recto-verso pour les personnes physiques, extrait Kbis pour les personnes morales) et (ii) de coordonnées postales, électroniques et téléphoniques. Toute

demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchère téléphonique doit avoir reçu une confirmation de Maison R&C pour être exécutée. Dans certains cas, la prise en compte d'un ordre d'achat ou d'une enchère téléphonique peut être conditionnée à un dépôt de garantie. Tout enchérisseur enchérissant par téléphone s'engage à formuler une enchère d'un montant correspondant au minimum à l'estimation basse.

Dans le cas de plusieurs ordres d'achat identiques, la priorité est donnée à celui reçu en premier.

En cas d'enchères téléphoniques, Maison R&C décline toute responsabilité en cas d'erreurs éventuelles, d'insuccès si la liaison téléphonique ne peut être établie ou de non réponse suite à une tentative d'appel. Maison R&C peut enregistrer les communications et peut les conserver jusqu'au règlement des éventuelles acquisitions.

4. Enchères en ligne par des plateformes tierces

Maison R&C peut proposer d'encherir en ligne par le biais de tout site Internet de plateformes d'opérateurs intermédiaires relayant la vente. Ces sites Internet constituent des plateformes techniques permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, et notamment vérifier l'application de tout frais éventuel pour l'utilisation de ces sites Internet tiers. Par ailleurs, les éléments d'informations transmis par l'enchérisseur à la plateforme tierce sont transmis à Maison R&C laquelle se réserve la faculté de solliciter d'autres documents ou informations auprès de l'enchérisseur. Maison R&C ne saurait être tenue responsable des éventuels dysfonctionnements de la plateforme tierce utilisée par l'enchérisseur.

5. Vente online

Maison R&C organise des ventes online par le biais de plateformes d'opérateurs intermédiaires. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, et notamment vérifier l'application de tout frais éventuel pour l'utilisation de ces sites Internet tiers.

Déroulement de la vente

1. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur habilité et conduite de la vente

Le commissaire-priseur habilité organise et dirige les enchères de façon discrétionnaire, la conduite de la vente suit l'ordre de la numérotation du catalogue et les paliers d'enchères sont à sa libre appréciation. Le commissaire-priseur habilité veille au respect de la liberté des enchères et à l'égalité entre les enchérisseurs. Il dispose de la faculté discrétionnaire de refuser toute enchère, de retirer un lot de la vente et de désigner l'adjudicataire, c'est-à-dire le plus offrant et le dernier enchérisseur, une fois le terme « adjugé » prononcé. Les enchères en salle priment sur toute autre enchère.

Lors de la vente Maison R&C est en droit de déplacer des lots, de réunir ou de séparer des lots ou de retirer des lots de la vente. En aucun cas la responsabilité de Maison R&C ne peut être engagée en cas de retrait de tout lot au cours de la vente, et notamment vis-à-vis des enchérisseurs ayant effectué une

demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchère téléphonique. En cas de contestation au moment de l'adjudication, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », ledit objet est immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent est admis à enchérir à nouveau.

La vente se fait expressément au comptant et est conduite en euros. Maison R&C peut toutefois offrir, à titre indicatif, la retranscription des enchères en devises étrangères. En cas d'erreur de conversion de devises, la responsabilité de Maison R&C ne peut être engagée, seul le prix en euros faisant foi.

L'accès aux lots au cours de la vente est strictement interdit.

2. Prix de réserve

Le prix de réserve s'entend du prix minimum confidentiel au-dessous duquel le lot ne sera pas vendu. Le prix de réserve ne peut dépasser l'estimation basse figurant au catalogue ou modifiée publiquement avant la vente et le commissaire-priseur habilité est libre de débuter les enchères en dessous de ce prix et de porter des enchères pour le compte du vendeur. En revanche, le vendeur ne peut porter aucune enchère pour son propre compte ou par le biais d'un mandataire.

3. Préemption

Les articles L. 123-1 et L. 123-2 du Code du patrimoine autorisent, dans certains cas, l'État à exercer un droit de préemption, c'est-à-dire la faculté pour l'État de se substituer à l'adjudicataire, sur les œuvres d'art mises en vente publique ou à l'occasion de ventes de gré à gré après une vente aux enchères publiques préalable infructueuse. Le représentant de l'État présent lors de la vacation formule sa déclaration auprès du commissaire-priseur habilité juste après la chute du marteau. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze (15) jours. Par ailleurs, et conformément à l'article R. 123-7 du Code du patrimoine, le droit de préemption peut être exercé par voie électronique. En pareille situation, la décision de préemption doit être confirmée dans un délai de quatre (4) heures à compter de la réception du résultat par le représentant de l'État. En aucun cas, Maison R&C ne peut assumer une quelconque responsabilité du fait des décisions administratives de préemption.

4. Vente de gré à gré « aftersale »

Le ou les lots non adjugés à l'issue de la vente aux enchères publiques peuvent faire l'objet d'une vente de gré à gré, dite vente aftersale, pour laquelle les présentes CGA trouvent pleinement à s'appliquer, donnant lieu à l'établissement d'un bordereau d'adjudication comportant les frais nécessairement dus au titre de la vente du ou des lots.

Exécution de la vente

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se serait pas fait enregistrer avant la vente, il doit communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcé.

1. Obligation de paiement

L'adjudication oblige l'adjudicataire au paiement intégral du prix d'adjudication, ainsi que de l'ensemble des frais et taxes précisés ci-après. Le paiement doit être effectué en intégralité immédiatement après la vente selon les modalités précisées à l'Article 3 de la présente Partie et ne peut en aucun cas être

diféré, quand bien même l'adjudicataire souhaite exporter le lot et est dans l'attente de l'obtention d'une licence d'exportation. Aucun délai de paiement n'est accordé par Maison R&C. Aucun lot n'est remis à l'adjudicataire avant l'acquittement de l'intégralité des sommes dues.

2. Frais de vente

En sus du prix d'adjudication, c'est-à-dire du « prix marteau », l'adjudicataire doit acquitter en principe de frais de :

- en principe, 25% HT ;
- pour les ventes de livres : 22% HT ;
- pour les ventes de pièces de collection : 20,8% HT l'assiette et le taux de TVA applicable étant fonction de critères précisés à l'Article 3 « TVA » des présentes CGA.

Ces frais peuvent être modulés pour certaines ventes particulières.

Lorsque l'adjudicataire aenchéri par le biais d'une plateforme tierce, Maison R&C facture à l'adjudicataire les frais additionnels dus à la plateforme pour l'utilisation de celle-ci, selon la plateforme utilisée :

- plateforme drouot.com (Drouot live) : 1,5 % HT (soit 1,8% TTC) du prix d'adjudication ;
- plateforme Interenchères : 3% HT (soit 3,6% TTC) du prix d'adjudication.
- plateforme Liveauctioneers : 5% HT (non soumis à TVA) du prix d'adjudication.

Le paiement du lot par l'adjudicataire se fait immédiatement pour l'intégralité du prix d'achat, c'est-à-dire le prix d'adjudication, plus les frais et les taxes éventuelles. Cette condition s'applique également à l'adjudicataire souhaitant exporter le lot et même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.

Maison R&C étant sous le régime fiscal de la marge prévu à l'article 297A du Code général des impôts, elle ne peut délivrer aucun document faisant ressortir la TVA. Les lots en provenance d'une zone en dehors de l'Union européenne, et dont la présentation est précédée par le symbole « * », sont soumis à des frais additionnels pouvant être rétrocédés à l'adjudicataire sur présentation des documents douaniers d'exportation hors Union Européenne dans un délai de trois mois. Ces frais sont de 5,5% sur le prix de l'adjudication. Les lots dont la présentation est précédée par le symbole « ** » sont soumis à des frais additionnels de 20% sur le prix de l'adjudication.

La répartition entre prix d'adjudication et commissions peut être modifiée par convention particulière entre le vendeur et Maison R&C, sans conséquence pour l'adjudicataire.

3. TVA

Par principe, la vente est effectuée sous le régime fiscal de la marge prévu à l'article 297A du Code général des impôts, de telle sorte qu'il ne peut être délivré aucun document faisant ressortir la TVA. La TVA applicable est de 20%, à l'exception des ventes de livres pour lesquelles le taux de TVA est de 5,5%. Par exception à ce qui précède, et en fonction de conditions tenant à la nature du lot et (i) à la qualité du vendeur ou (ii) à l'origine du lot, Maison R&C peut être tenue d'appliquer un taux de TVA à hauteur de 5,5% sur le montant total de l'adjudication dudit lot (prix marteau et frais acheteur), dont la présentation est précédée par le symbole « + ».

L'adjudicataire justifiant d'un numéro de TVA intracommunautaire et d'un document prouvant la livraison dans son État membre de l'Union

européenne peut obtenir le remboursement de la TVA sur une assiette déterminée par les dispositions légales et sous réserve de satisfaire aux conditions de l'article 262 ter du Code général des impôts. Cette possibilité est également offerte aux résidents hors Union européenne sous réserve de satisfaire aux conditions et délais légaux et réglementaires. Le défaut de remboursement de la TVA et/ou le dépassement du délai pour solliciter un tel remboursement ne peut engager la responsabilité de Maison R&C.

4. Paiement

Le Client a l'interdiction de procéder au règlement de son bordereau ou de bordereaux liés entre eux au moyen d'un paiement fractionné comprenant des espèces et un autre moyen de paiement.

L'adjudicataire peut effectuer son règlement par les moyens suivants :

- en espèces : lorsque le bordereau ou des bordereaux liés sont d'un montant maximal de 1.000 euros frais et taxes compris pour les particuliers français et pour les commerçants, lorsque le bordereau ou des bordereaux liés sont d'un montant maximal de 15.000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non commerçants sur présentation de leur pièce d'identité avec une adresse à l'étranger ;
- par carte bancaire Visa ou Mastercard ;
- par virement bancaire, les éventuels frais additionnels de transfert étant à la seule charge de l'adjudicataire ;
- par paiement bancaire sur le site de Maison R&C à l'adresse Url suivante :

<https://www.maisonrc.com/paiement-en-ligne> ;

- par chèque, la délivrance du lot étant alors suspendue au parfait encasement dudit chèque. En tout état de cause, la délivrance des lots est subordonnée à l'encaissement de l'intégralité des sommes dues par l'adjudicataire, de telle sorte que la délivrance peut être différée au complet encaissement desdites sommes.

Le paiement doit être réalisé au seul nom de l'adjudicataire. Maison R&C rappelle qu'aucun paiement ne peut être réalisé pour un tiers et qu'aucune modification de l'identité de l'adjudicataire ne peut intervenir postérieurement à la vente aux enchères publiques.

En cas d'enchères téléphoniques ou d'ordres d'achat fermes, le dépôt de garantie est acquis à Maison R&C et s'impute sur le montant dû par l'adjudicataire.

5. Retard de paiement

En l'absence de complet paiement des sommes dues dans un délai de trente (30) jours suivant la vente et ce, malgré les relances amiables effectuées par Maison R&C, la relance intitulée « Relance 3 » vaut mise en demeure formelle de procéder au complet paiement des sommes dues dans un délai de sept (7) jours suivant l'envoi de celle-ci. À défaut de s'y conformer, les sommes dues par l'adjudicataire sont productives de plein droit d'un intérêt correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal. En sus des intérêts de retard, et après le délai de quinze (15) jours consécutif à l'envoi de cette mise en demeure, l'adjudicataire est redevable d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros au titre des frais de recouvrement. Par ailleurs, l'adjudicataire est redevable de l'ensemble des frais et accessoires relatifs à la mise en œuvre du recouvrement des sommes dues.

6. Défaut de paiement

Conformément à l'article L. 321-14 du Code de commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, et après mise en demeure restée infructueuse

adressée à l'adjudicataire par lettre recommandée avec accusé de réception ou courrier électronique, le choix entre ces deux moyens étant laissé à la discrétion de Maison R&C, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur réitération des enchères, pour laquelle il devra s'acquitter des frais de vente ainsi que de la différence entre l'adjudication litigieuse et la nouvelle adjudication, lorsque cette dernière est moindre.

Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois (3) mois à compter de l'adjudication, Maison R&C si elle l'accepte a mandat d'agir en son nom et pour son compte et peut, selon son choix :

- notifier à l'adjudicataire défaillant la résolution de plein droit de la vente, sans préjudice des éventuels dommages-intérêts. L'adjudicataire défaillant demeure redevable des frais de vente ;
- poursuivre l'exécution forcée de la vente et le paiement du prix d'adjudication et des frais de vente, pour son propre compte et/ou pour le compte du vendeur, montant auquel s'ajoutent quarante euros de frais de recouvrement par lot.

En tout état de cause, l'adjudicataire défaillant ne peut invoquer la résolution du contrat pour se soustraire aux obligations qui sont les siennes.

Maison R&C se réserve le droit d'exclure des ventes futures tout adjudicataire ou représentant de tout adjudicataire qui a été défaillant ou qui n'a pas respecté les présentes CGA.

Maison R&C se réserve le droit d'inscrire l'adjudicataire défaillant ou son représentant à la liste noire des mauvais payeurs de Drouot SI, lui interdisant ainsi d'utiliser les services de la plateforme Drouot.com. Par ailleurs, Maison R&C est adhérente au Service Temis permettant la consultation et l'alimentation du fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères. Maison R&C se réserve le droit d'inscrire au fichier Temis l'adjudicataire défaillant ou son représentant, ayant pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'adjudicataire défaillant auprès des opérateurs de ventes volontaires adhérents et de lui interdire l'utilisation de la plateforme Interenchères.

Maison R&C se réserve également le droit de procéder à toute compensation de la créance due avec les sommes éventuellement dues à l'adjudicataire défaillant, ce que ce dernier accepte.

Tout dépôt de garantie versé par l'adjudicataire est conservé à titre d'indemnité par Maison R&C.

7. Délivrance des lots

Tout lot ne peut être délivré à l'adjudicataire qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes. Hors conditions particulières applicables aux ventes ayant lieu à l'Hôtel Drouot ou dans tout autre lieu de vente non directement géré par Maison R&C, et à compter du quatorzième (14e) jour après la vente, le lot acheté réglé ou non réglé restant à l'étude ou dans l'entrepôt de stockage de l'étude, fait l'objet de la facturation journalière suivante :

- un (1) euro HT pour les très petits lots, à savoir les bijoux, les livres, les œuvres sur papier non encadrées dont la taille est inférieure au format A4 ;
- cinq (5) euros HT pour les petits lots, à savoir les tableaux mesurant moins de 1,5 x 1,5 m, les lots légers et de petit gabarit ;
- dix (10) euros HT pour les moyens lots, à savoir les tableaux mesurant plus de 1,5 m, les lots lourds et de petit gabarit ;
- quinze (15) euros HT pour les grands lots, à savoir les lots lourds et de grand gabarit ;
- vingt (20) euros HT pour les lots volumineux, à

savoir les lots imposants ou composés de plusieurs lots présentant ensemble un aspect volumineux, la qualification des lots au sein de l'une de ces catégories est laissée à la discréction de Maison R&C.

Sans réponse de l'adjudicataire durant un (1) an à compter de la mise à disposition du lot, le lot est considéré comme abandonné et ce, conformément à la loi du 31 décembre 1903 modifiée par l'ordonnance no 2019-964 du 18 septembre 2019, pouvant entraîner à la vente judiciaire du lot.

Pour tout lot adjugé, réglé ou non, demeurant stocké dans un autre lieu que tout lieu géré directement par Maison R&C, dont le choix est laissé de manière discréctionnaire à Maison R&C, l'adjudicataire fait son affaire des frais liés au stockage et aux éventuelles pénalités de retard s'inférant des conditions particulières qui lui est applicable et ne peut en tenir rigueur à Maison R&C.

8. Transfert de propriété et des risques

L'adjudication opère transfert de propriété et des risques. Dès l'adjudication, l'adjudicataire est lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions. Maison R&C décline toute responsabilité quant aux dommages que le lot pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. Maison R&C ne peut assumer une quelconque responsabilité en l'absence de prise de disposition à cet effet. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'adjudicataire. Maison R&C peut recommander sur simple demande des entreprises de transport qui prennent alors en charge l'emballage et le transport des achats réalisés. Les sociétés de transport n'étant pas les préposées de Maison R&C, elle ne peut être responsable de leurs actes ou omissions. L'adjudicataire ayant opté pour un envoi de ses achats par une société de transport adhère aux conditions générales de ce prestataire et écarte la possibilité d'engager la responsabilité de Maison R&C en cas de préjudice subi dans le cadre de cette prestation de services.

Le transfert des risques sur les lots s'opère au moment de l'adjudication lorsque l'adjudicataire revêt la qualité de professionnel, de telle sorte que la responsabilité de Maison R&C ne peut être reconnue en cas de perte ou de dommages causés sur le ou les lots. Le transfert des risques à l'adjudicataire consommateur ou non-professionnel s'opère lorsque celui-ci ou un tiers désigné par ses soins (et notamment, et de manière non exhaustive, un transporteur) prend physiquement possession des lots. Le transport des lots doit être effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

9. Éventuel droit de rétractation du client

consommateur pour l'achat d'un lot appartenant à un vendeur professionnel dans le cadre de ventes entièrement dématérialisées

L'adjudicataire consommateur, entendu comme toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole est informé qu'il dispose d'un droit de rétraction lorsque (i) le vendeur est un professionnel – entendu comme toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole – et (ii) que la vente est entièrement dématérialisée, en ce qu'elle se tient sans que quiconque n'ait la capacité d'assister à la vente en personne. Lorsque ce droit s'applique, l'adjudicataire consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours suivant le lendemain de livraison ou de

la délivrance du lot pour exercer ce droit. Les lots pouvant bénéficier d'un droit de rétractation éventuel sont indiqués par le symbole « # ». L'adjudicataire exerçant ce droit restitue le ou les lots à Maison R&C et supporte les coûts directs de renvoi du ou des lots à l'une des adresses de Maison R&C.

Cites et Exportation des biens culturels

L'exportation hors de France ou l'importation dans un autre pays d'un lot peut être affectée par les lois du pays vers lequel il est exporté ou importé. L'exportation de tout lot hors de France ou l'importation dans un autre pays peut être soumise à l'obtention d'une ou plusieurs autorisation(s) d'exporter ou d'importer. Certaines lois peuvent interdire l'importation ou interdire la revente d'un lot dans le pays dans lequel il a été importé. L'exportation d'un lot revêtant la qualité de bien culturel, en dehors du territoire douanier français est subordonnée à l'obtention d'un certificat d'exportation délivré par les services compétents du Ministère de la Culture, dans un délai maximum de quatre (4) mois à compter de sa demande. En tout état de cause, la responsabilité de Maison R&C ne saurait être engagée en cas de refus ou de retard de délivrance de certificat. La demande, la suspension ou le refus d'octroi de certificat est sans incidence aucune sur l'obligation de paiement à la charge de l'adjudicataire, lequel est redevable de ces sommes envers Maison R&C et notamment au titre des frais engagés.

La réglementation internationale du 3 mars 1973, dite Convention de Washington a pour objet la protection de spécimens et d'espèces dits menacés d'extinction. L'exportation ou l'importation de tout lot fait ou comportant une partie (quel qu'en soit le pourcentage) en ivoire, écailles de tortues, peau de crocodile, corne de rhinocéros, os de baleine, certaines espèces de corail et en palissandre, etc. peut être restreinte ou interdite. Il appartient, sous sa seule responsabilité, à l'adjudicataire de prendre conseil et de vérifier la possibilité de se conformer aux dispositions légales ou réglementaires qui peuvent s'appliquer à l'exportation ou l'importation d'un lot, avant même d'enchaîner. Dans certains cas, le lot concerné ne peut être transporté qu'assorti d'une confirmation par expert, aux frais de l'acheteur, de l'espèce et ou de l'âge du spécimen concerné. Maison R&C peut, sur demande, assister l'adjudicataire dans l'obtention des autorisations et rapport d'expert requis. Ces démarches sont conduites aux seuls frais de l'acheteur. Cependant, Maison R&C ne peut garantir que les autorisations soient délivrées. En cas de refus de permis ou de délai d'obtention de celui-ci, l'adjudicataire reste redevable de la totalité du prix d'achat du lot. Un tel refus ou délai ne saurait en aucun cas justifier le retard du paiement ou l'annulation de la vente.

Propriété intellectuelle

Maison R&C est seule titulaire du droit de reproduction de son catalogue et de son contenu. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. Toute reproduction du catalogue de Maison R&C peut également constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits d'auteur sur l'œuvre. La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son nouveau propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

Données personnelles

L'enchérisseur est informé que Maison R&C, en sa qualité de responsable de traitement, collecte et traite des données personnelles dans le cadre de

l'exécution d'un contrat avec l'enchérisseur, ayant pour objet la gestion des ordres d'achat ferme ou téléphonique, ainsi que la gestion des enchères et des adjudications. L'enchérisseur dispose d'un droit d'accès, de suppression, de rectification, de limitation et d'opposition de traitement et d'un droit à la portabilité sur ses données personnelles. L'enchérisseur est invité à consulter la politique de protection des données personnelles accessible depuis l'onglet « Confidentialité » en pied de page du site Internet de Maison R&C. L'enchérisseur s'engage à fournir des renseignements à jour et est responsable de toute fausse déclaration.

Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Conformément à l'article L. 561-2, 14° du Code monétaire et financier, les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sont applicables à Maison R&C en sa qualité d'opérateur de ventes volontaires lorsque celle-ci procède à une transaction ou une série de transactions liées d'un montant égal ou supérieur à 10 000 euros. L'adjudicataire ou son mandant s'engage à fournir spontanément et de bonne foi l'ensemble des documents permettant l'établissement de leur identité. Il s'engage, à première demande de Maison R&C, laquelle n'a pas à être motivée, de répondre aux interrogations formulées et de lui adresser l'ensemble des documents et justificatifs sollicités par ses soins, et notamment afin de justifier de la provenance des fonds. Le défaut de réponse à de telles sollicitations, lesquelles sont justifiées par l'application de la réglementation, est susceptible d'entraîner la suspension ou l'annulation de la vente. En fonction du risque identifié, Maison R&C peut se trouver dans l'obligation de mettre un terme ou de suspendre l'opération envisagée.

Loi applicable et attribution de compétence juridictionnelle

Conformément aux dispositions de l'article L. 321-17 du Code de commerce, l'action en responsabilité d'un opérateur de ventes volontaires se prescrit par cinq ans à compter de la prisée ou de la vente aux enchères publiques. Maison R&C rappelle à ses clients l'existence de codes de conduite applicables aux ventes volontaires aux enchères publiques, en l'espèce du Recueil des obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires pris par arrêté ministériel du 30 mars 2022. Ce recueil est disponible sur le site du Conseil des maisons de vente. Maison R&C informe également ses clients de la possibilité de recourir à une procédure extrajudiciaire de règlement des litiges en saisissant le commissaire du Gouvernement près le Conseil des maisons de vente, en ligne ou par courrier avec accusé de réception. Seule la loi française régit les présentes conditions générales d'achat. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, et à défaut de conciliation préalable, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites sont soumis exclusivement aux tribunaux compétents de Paris (France) ou, le cas échéant, de Marseille (France), dans les conditions de droit commun.

ordre d'achat



- **Ordre d'achat**
(pour les lots désignés ci-dessous, prix hors frais)
- **Enchères par téléphone**
Tél. à contacter pendant la vente

NOM

PRENOM _____

ADRESSE

VILLE _____

TEL: www.123tel.com | www.123tel.com/123tel | www.123tel.com/123tel

E-MAIL

NUMERO DE COMpte

CODE BANQUE

CODE GUICHET

Les ordres d'achats écrits ou les enchères par téléphone sont une facilité mise en place par Maison RC pour ses clients. Maison R&C et ses employés ne pourront être tenus responsables en cas d'erreur ou omission dans l'exécution de cet ordre comme en cas de non exécution de celui-ci.

Aucune demande de téléphone ne sera acceptée pour les lots estimés moins de 100 euros. Nous vous rappelons que lorsque vous demandez une ligne téléphonique, vous vous engagez à enchérir pendant la vente. A défaut, merci de bien vouloir laisser un ordre fixe.

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente imprimées dans le catalogue et accepte d'être lié(e) par leur contenu ainsi que par toute modification pouvant leur être apportées.

par toute modification pouvant leur être apportées.
Je confirme l'exactitude de mes informations et de mes ordres

date:

signature:



www.maisonrc.com